

En situation de handicap

1 – Le contexte

Avant on disait « il est handicapé », maintenant nous devons dire « il est en situation de handicap ». La première fois que j'ai entendu cela j'ai cru à un euphémisme de langue de bois. Puis j'ai réfléchi.

Mon jeune voisin est dyslexique. Cela empoisonne sa vie scolaire, rendant les apprentissages de la lecture puis de tout ce qui passe par l'écrit difficile. On peut donc dire qu'il est handicapé par rapport aux autres élèves. Pourtant il s'agit d'un enfant vif, courageux, fort et malin. S'il avait vécu il y a deux cents ans, il aurait probablement été montré en exemple pour ces qualités. Il n'aurait eu aucun handicap dans une société qui ne lisait pas... De la même façon, lors d'un tournoi d'échec, le candidat en fauteuil roulant n'est nullement handicapé. Je retiens donc que oui, une personne est placée dans une situation où elle est handicapée par rapport aux autres. Le handicap est bien une affaire de contexte. Si on aménage le contexte, le handicap peut parfois disparaître... Une rampe d'accès à la place de marches d'escaliers, permet à la personne en fauteuil roulant d'être aussi autonome que les autres.

« Tout le monde est un génie. Mais si vous jugez un poisson sur sa capacité à grimper à un arbre, il passera toute sa vie à croire qu'il est stupide. » ou handicapé ! Nous avons tous des forces et des faiblesses, selon le contexte nous serons handicapés ou avantagés.

2 – La comparaison aux autres

Le handicap est lié au contexte et à la tâche à accomplir : se déplacer lorsque l'on est en fauteuil roulant et que le chemin est parsemé de marches ou de portes étroites est difficile. Si le sol est plat et les passages larges, la personne en fauteuil sera aussi efficace que les autres dans ses déplacements. Mais le handicap se définit aussi dans la comparaison aux autres.

Si tout le monde était en fauteuil roulant, alors tous seraient à égalité. Nous ne nous sentons pas handicapés de ne pas entendre les ultra-sons, ni de ne pas pouvoir courir à 90 km/h. Parce-que les autres non plus n'y parviennent pas. Ce qui est difficile c'est de ne pas pouvoir

réaliser les mêmes choses que les autres. Du coup, aider une personne en situation de handicap ce n'est pas faire à sa place, mais lui donner la possibilité de faire elle-même. Par exemple une personne myope ne souhaite pas qu'une personne l'accompagne pour lui décrire ce qu'elle ne voit pas. Elle veut une paire de lunettes ! Pareil pour une personne à mobilité réduite. Elle ne souhaite pas que l'on fasse à sa place les courses ou les visites, elle ne veut pas être portée, elle veut que les rues et les maisons soient aménagées pour être accessibles en fauteuil. L'autonomie est une question de dignité et de qualité de vie.

Quand vous aidez une personne en situation de handicap en accomplissant la tâche qu'elle ne peut réaliser, vous vous sentez quelqu'un de bien, qui a fait sa Bonne Action du jour. Pourtant votre geste vient de confirmer cette personne dans son rôle d'assistée. Aussi horrible que cela paraisse, pour que vous puissiez endosser le rôle de sauveur, il faut qu'un autre prenne la place de la victime impuissante. Pour la dignité de la personne en situation de handicap, nous devons toujours rechercher à augmenter le pouvoir d'agir de ceux qui nous entourent. Faire à leur place reste le dernier recours.